

La bonne gestion des deniers publics

Durée : 6 heures

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Agent nouvellement recruté
- Agent souhaitant enrichir sa culture financière

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les principes de gestion des deniers publics
- Connaître l'organisation des instances au sein de l'établissement
- Connaître la GBCP

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Comprendre les principes des finances publiques
 - La présentation générale de la gestion des deniers publics
 - La séparation des rôles
 - Le rôle de l'ordonnateur au sein de l'établissement
 - Le rôle du comptable
 - Les responsabilités
 - L'impact des fondamentaux de la commande publique : libre accès / égalité de traitement / transparence des procédures
- Identifier les spécificités de la GBCP
 - La comptabilité budgétaire : ses principes et ses référentiels
- Connaître la chaîne d'exécution des dépenses
 - Les notions d'Engagement Juridique (EJ)
 - Le Service Fait (SF)
 - Les pièces justificatives
 - Les contrôles associés et la certification du SF
 - Les marchés publics dans la chaîne de dépense : engagement juridique (bon de commande, ordre de service) ; admission du service fait, réception de travaux avec ou sans réserve ; les pièces obligatoires ; Le délai global de paiement
- Connaître la chaîne de l'exécution des recettes
 - Constatation d'une créance puis émission des titres
 - La transmission des titres au comptable
 - Les contrôles
 - La validité puis la prise en charge du recouvrement, ...)

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Cas pratiques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation.

